



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 84551

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le complément de ressources de l'allocation aux adultes handicapés. Ce complément de ressources est réservé aux personnes qui vivent dans leur domicile personnel. Or, un enfant majeur polyhandicapé de naissance qui, par définition, n'est pas autonome, est souvent domicilié chez ses parents. Il demande donc s'il envisage de prendre des mesures afin de faire bénéficier les adultes handicapés du complément de ressources de l'allocation aux adultes handicapés dans ce cas précis.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84551

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2006, page 894